

adopter un vœu pour la propagation des caisses d'épargne scolaires en Suisse, en présentant un rapport approfondi, où nous lisons les passages suivants :

“ J'ose espérer qu'un jour viendra, et cela avant longtemps, où tout enfant de nos écoles suisses aura un carnet de la caisse d'épargne.

“ Pourquoi resterions-nous en arrière d'autres pays voisins, de la France ? M. de Malarce, l'organisateur des caisses d'épargne scolaires, a réussi, en quelques années, grâce à son activité infatigable et à sa parfaite connaissance des questions d'administration et d'éducation, à les établir non seulement en France, mais encore dans la plupart des pays d'Europe qui n'en possédaient pas et